

Pré-inscription en ESCALE

Inscription valable uniquement pour l'année en cours

Vos coordonnées :

Nom / Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

N° tél :

Email :

Signature :

Période(s) d'escale souhaitée :

Du au

Du au

Du au

Rappel :

Une escale ne peut excéder 10 mois avec obligation de libérer l'emplacement :

- 1 mois entre avril et août
- 1 mois entre septembre et mars

Basse saison : de septembre à avril – Haute saison de mai à Août**Caractéristiques du bateau :**Type : barque moteur voile**Largeur :**

Longueur :

Tirant d'eau :

Immatriculation :

Nom du bateau :

Tout bateau non immatriculé ou sans nom ne pourra être accepté en escale.

Choix du port :

- Aix-les-Bains (Mémard, Grand Port, Petit port)
- Bourget du lac (Bras Mort de la Leysse, Mirandelles, Mouettes, Grèbes et Charpignat)
- Bourdeau
- Brison-Saint-Innocent
- Port des 4 Chemins
- Port de Terre Nue

Merci de transmettre le présent formulaire, une copie des papiers du bateau et une attestation d'assurance à :

Capitainerie d'Aix-les-Bains,**Boulevard Barrier,****73100 AIX-LES-BAINS****Tel : 04 79 61 28 29 - Fax : 04 79 61 35 24 - Mail : capitainerieaix@grand-lac.fr**

Si une place d'escale est disponible, vous recevrez un courrier de confirmation et le montant de l'escale.

Votre réservation sera définitive à réception du règlement de l'escale.

Important :

- **Toute prolongation d'escale doit recevoir au préalable, l'accord de la capitainerie.**
- **Toute prolongation non autorisée fera l'objet d'une majoration égale à 100% du tarif (article L 2125-8 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).**

